

Déclaration de Monique Cerisier ben Guiga pour le groupe Français du Monde-ADFE

Réforme de l'audiovisuel extérieur AFE - 7 mars 2008

Le groupe Français du Monde-ADFE de l'Assemblée des Français de l'Etranger s'inquiète des conditions chaotiques dans lesquelles s'engage la refonte du réseau audiovisuel extérieur de la France.

Ce réseau est constitué d'une radio, RFI, multilingue, d'une chaîne multilatérale francophone, TV5 Monde, et d'une chaîne d'information France 24. Or, sans consultation du CSA ni d'aucune instance, le président de la République a nommé M. de Pouzilhac, président de France 24, au poste de président de la holding qui regrouperait ces trois chaînes, donnant ainsi la prééminence à France 24 sur les deux autres entités RFI et TV5 Monde.

Notre groupe estime que le secret maintenu sur le rapport Lévitte Benamou, base de la refonte, est inacceptable

- pour les responsables des chaînes,
- pour les partenaires francophones qui se sentent « humiliés » (les Echos 4 mars 2003),
- pour les journalistes dont l'emploi est menacé
- et pour la représentation nationale qui devra voter le budget d'une entité qui lui est imposée.

- s'ajoute au désordre le fait que M. de Pouzilhac affirme ne pas être tenu par les préconisations du rapport qu'il est chargé de mettre en œuvre.

La refonte est mise en péril par l'inclusion de TV5 Monde dans la holding en tant que filiale de France-Monde, contre la volonté des actionnaires francophones qui y ont affirmé leur opposition à Ottawa le 22 février 2008.

Que France-Télévision soit amenée à quitter le conseil d'administration de TV5 Monde

- fait peser une menace sur l'existence même de la chaîne, patiemment construite depuis 25 ans par la France et ses partenaires francophones.
- TV Monde serait privée de la fourniture gratuite de ses émissions-phares.
- Asphyxiée en amont, elle serait concurrencée en aval du fait de la convoitise manifeste de France 24 sur son réseau de distribution.

De nombreuses craintes pèsent sur la liberté éditoriale des chaînes dans le cadre de ce holding France-Monde :

- tutelle exercée directement par le Premier ministre,
- menace sur le respect de la convention collective des journalistes et donc sur leur liberté d'expression

Dans de telles conditions, quelle sera la crédibilité internationale des informations diffusées par les trois antennes de la holding ?

Enfin, rien n'est dit du chiffrage de l'opération : comment mettre à des normes communes les technologies différentes des trois chaînes ? Où et à quel prix implanter la « news factory » commune ? Il est facile d'annoncer des économies d'échelle et de prétendre que les licenciements n'auront pas lieu. Mais quels seront les coûts de fonctionnement supplémentaires de la nouvelle structure ?

Harmoniser et rationaliser le fonctionnement des trois antennes qui constituent l'audiovisuel extérieur est un objectif auquel nous souscrivons pleinement.

Toutefois, cela ne doit pas se faire

- dans le secret,
- en humiliant nos partenaires de la Francophonie,
- au détriment de la belle réussite de TV5 Monde,
- en affaiblissant RFI,
- au défi des droits des journalistes
- et, au final, en portant atteinte à la crédibilité internationale des chaînes de l'audiovisuel français.